 

Pré-inscription crèche la Ninèia

**Critères de priorités en vue de l’attribution des places**

*L’ordre d’attribution des places est le suivant :*

1/ Nombre de places disponibles dans la section d’âge de l’enfant

2/ Domiciliation sur Forcalquier

3/ Critères de priorités définis par la CAF (Enfants en situation de handicap ; Parents relevant des minimas sociaux)

4/ Prise en compte de la date de pré-inscription.

*S’il reste des places disponibles, les enfants résidant hors de Forcalquier peuvent être accueillis selon les priorités suivantes :*

6/ Domiciliation sur un village de l’intercommunalité

7/ Travail sur Forcalquier de l’un des 2 parents

18/ Domiciliation dans un autre village

**Démarches à suivre**

La fiche de pré-inscription doit être complétée et remise à la directrice. La demande sera étudiée par une commission administrative qui se réunie 2 fois par an (juin et décembre) pour statuer ou par la direction si des places se libèrent entre temps.

Lorsque la pré-inscription est effectuée avant la naissance de l’enfant, la famille doit informer la direction de la crèche de la naissance effective, dans un délai maximum d’un mois. Au-delà la pré-inscription sera annulée.

Dans tous les cas, la famille doit confirmer son désir de place 1 mois avant la date de la commission, soit courant Mai pour une entrée en septembre ou Novembre pour une entrée en janvier. Ou 1 mois avant la date d’entrée souhaitée en dehors de ces périodes.

**Tel 04 92 75 28 76**

**Mail : creche.lanineia@ville-forcalquier.fr**